

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire **qui se tiendra à huis clos le LUNDI 6 AVRIL 2020, à 19h30**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante:

1. Demande visant la construction d'un hôtel d'environ 84 chambres ayant une superficie au sol maximale de 1 400 m<sup>2</sup>, au 660, place Champêtre, lot 4 426 019 (dossier 2020-30075).

Conformément à une directive gouvernementale, adoptée le 15 mars, le conseil est autorisé à siéger à huis clos et les conseillers pourront prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen de communication.

En conséquence, **toute personne intéressée pourra intervenir** au sujet de ces demandes de dérogations mineures, **par courriel, avant le lundi 6 avril 16h00** à [communication@bromont.com](mailto:communication@bromont.com). Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mars 2020.

La greffière adjointe,

Ève-Marie Préfontaine, avocate